

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-lès-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	36	Absents non représentés :	4
VOTANTS			43

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 10 avril 2017, après convocation légale reçue le 04 avril 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LEMEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT.

Etaient Absents représentés :

Mme Jacqueline BOUYAC, (pouvoir donné à M. Michel TERRISSE), Mme Sandrine BRAUD (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), Mme Annie GARNERO, (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), M. Alain MILON (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), Mme Véronique MURZILLI, (pouvoir donné à Mme Patricia COURTIER), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à M. Bernard LE MEUR), Mme Isabelle VINSTOCK (pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX).

Etaient Absents non représentés : M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN, Mme Martine CASADEÏ, M. Christian RIOU.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N° 22 du 07/03/2017

Signature d'un contrat de prêt à usage à titre gratuit d'une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2017 et renouvelable par tacite reconduction pour une durée identique à échéance à passer entre la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat et le GAEC BEAUSEJOUR représenté par Monsieur Roland ULPAT concernant la parcelle située Quartier Beauchamp à Monteux et cadastrée section F numéro 73 d'une superficie d'environ 5 480 m².

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N° 23 du 07/03/2017

Signature d'un contrat de maintenance et de garantie avec la Société Fac Similé Grand Sud siège social 550, rue Alfred Nobel le Millénaire - BP 69 - 34935 Montpellier cedex 9 , moyennant le coût suivant :

. Coût unitaire Noir /Blanc 0.0048322 € HT

. Coût unitaire Couleur 0.0483222 € HT

Le contrat prendra effet au **09 Mars 2017**, ce contrat est conclu pour une (1) année et sera renouvelable par tacite reconduction.

N° 24 du 08/03/2017

Approbation de l'avenant n°1 au contrat de contrôle de sécurité du parc des bennes à ordures ménagères conclu avec « BRO MERIDIONAL DE VOIRIE » pour le matériel de la ville de Sorgues. L'avenant prendra effet à compter du 1^{er} Avril 2017.

N° 25 du 13/03/2017

Signature de l'avenant n° 1 avec la Société SITA SUD. Mise à disposition de bennes et divers matériels, évacuation et valorisation des déchets provenant de la déchetterie intercommunale de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » - Prorogation des délais du marché initial. Les sommes versées au titre du présent avenant ne pourront être supérieures à 50% du montant annuel estimé, du marché initial, sur une durée deux années soit 657 076.00 € H.T.

N° 26 du 15/03/2017

Signature d'une convention de prestations à la gestion des Huiles usagées provenant de la Déchetterie de Sorgues - Signature de la convention avec l'entreprise Groupe CHIMIRE SOCODELI - Zi Domitia Sud - 275 Avenue Pierre et Marie Curie - 30300 BEAUCAIRE *Enlèvement par pompage pour un montant Forfaitaire de 165,00 € HT/ intervention. Le contrat prendra effet au 27 mars 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.

N° 27 du 15/03/2017

Signature d'un contrat pour le stockage, broyage et rechargement des déchets verts des Services Techniques Communautaires de Sorgues et Bédarrides avec VALFIBOIS SERVICES - ZI Fournalet Nord 151 Avenue Pierre et Marie curie - 84700 SORGUES

- Coût des prestations : **Broyage** 29,00 € HT/ la Tonne
Stockage et rechargement 150,00 € HT / Benne

Le contrat prendra effet au **01 avril 2017** jusqu'au **31 décembre 2017**.

N° 28 du 15/03/2017

Signature de l'avenant n° 1, pour le Lot n° 4 au marché n° 169/2015 «Passation des marchés d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat », avec MMA Assurances, Cabinet MURAILLE Rond-Point des Croisières BP 165 84205 CARPENTRAS Cedex **pour un montant de 260,00 € TTC**. Le montant initial du marché Lot 4 s'élevait à 1 175,00 € TTC et il est porté à 1 435,00 € TTC.

N° 29 du 15/03/2017

Signature de l'avenant n° 2, pour le Lot n° 1 au marché n° 169/2015 «Passation des marchés d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat », avec MMA Assurances, Cabinet MURAILLE Rond-Point des Croisières BP 165 84205 CARPENTRAS Cedex **pour un montant de 8 163,90 € TTC**. Le montant initial du marché Lot 1 s'élevait à 34 846,48 € TTC et il est porté à 43 010,38 € TTC.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N° 30 du 15/03/2017

Marché Accord Cadre Européen N°371/2016 : « Prestations relatives à l'Abattage et à l'Elagage d'arbres sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat ».

Accord Cadre sans minimum ni maximum, conclu pour un an, renouvelable 3 fois. L'exécution des prestations fera l'objet de marchés subséquents ordinaires ou à bons de commande.

Titulaire : NEYRAND Bernard 553, Chemin de Villefranche • 84170 MONTEUX

Prix DQE (Quantités estimées) : 31 110.00 € HT

N° 31 du 15/03/2017

Marché Accord Cadre Européen N°378/2016 : « Ensemble des Travaux dont l'objet est la réalisation, la réhabilitation, le gros entretien ou l'entretien d'espaces verts de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat »

Accord Cadre sans minimum ni maximum, conclu pour un an, renouvelable 3 fois. L'exécution des prestations fera l'objet de marchés subséquents ordinaires ou à bons de commande.

Titulaire : SAS P.E.C. Siège 10 Avenue de la Poulasse 84000 AVIGNON- Agence Pernes-les-Fontaines

Prix DQE (Quantités estimées) : 200 371,13 € HT

N° 32 du 15/03/2017

Marché Accord Cadre Européen N°396/2016 : « Travaux dont l'objet est la réalisation, la réhabilitation ou le gros entretien de voiries et d'aménagements urbains sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat »

Accord Cadre sans minimum ni maximum, conclu pour un an, renouvelable 3 fois.

L'exécution des prestations fera l'objet de marchés subséquents ordinaires ou à bons de commande.

Titulaire : COLAS Midi Méditerranée Agence de Sorgues 2326 Avenue d'Orange
CS 20102 84275 VEDENE CEDEX

Prix DQE (Quantités estimées) : 306 601,64 € HT

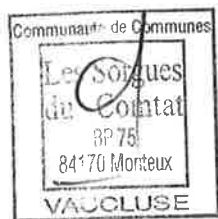
N° 33 du 15/03/2017

Marché Accord Cadre Européen N°407/2016 : « Travaux dont l'objet est la réalisation, la réhabilitation ou le gros entretien de réseaux secs ou humides sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat »

Accord Cadre sans minimum ni maximum, conclu pour un an, renouvelable 3 fois.

L'exécution des prestations fera l'objet de marchés subséquents ordinaires ou à bons de commande.

Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.



Le Président,

Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le :
Affiché le : 25/04/2017

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

